



Liste CFE-CGC KYNDRYL pour une Mutuelle Solidaire et Innovante.



Du 10 avril au 6 mai 2025, vous allez élire, par correspondance ou en **Vote** électronique, pour les 3 ans à venir, vos 4 délégués de la SECTION 3 des salariés KYNDRYL auprès de la Mutuelle NUOMA.

Vous partagez notre vision ?

Votez pour la liste CGE-CGC qui rassemble des représentants de chaque offre NUOMA.

Participez dès maintenant. Il s'agit d'un vote à la proportionnelle sans 2^{ème} tour

Liste CFE-CGC Ensemble pour une Mutuelle



- Madame Chiraz KHIARI
- Monsieur Emmanuel EGNER
- Madame Elisabeth MONTEIRO
- Monsieur Mariano ESCALONA

Le précédent mandat se termine et c'est l'occasion pour nous de vous dire **MERCI pour votre confiance**. Grâce à votre soutien, **nos administrateurs** et **délégués CFE-CGC** ont fortement contribué à la politique menée ces trois dernières années dans les diverses commissions qui élaborent les projets de la Mutuelle avant qu'ils ne soient mis en œuvre.

Nous venons à nouveau solliciter vos suffrages, avec la même volonté de défendre les intérêts et le pouvoir d'achat des adhérents salariés ainsi que de leurs bénéficiaires. Après la fusion avec la mutuelle MMEI et dans le contexte hyperconcurrentiel du monde de la santé, et de désengagement de la Sécurité Sociale, vous avez encore plus besoin de relais vers nos instances et **nous vous proposons d'être le lien entre vous et les différents services de la MUTUELLE NUOMA**

Dans un marché mutualiste toujours plus agressif, les particuliers, ainsi que les entreprises pour leurs contrats collectifs, font des études comparatives des complémentaires de santé afin d'obtenir le meilleur rapport entre cotisations et prestations remboursées. Des acteurs puissants, comme les banques et assurances, font du dumping sur le marché. L'environnement législatif auquel sont soumises les Mutuelles évolue régulièrement avec pour effet de renforcer les contraintes que doivent respecter les complémentaires santé.

*Dans ce contexte, les mutuelles se regroupent au sein d'entités couvrant parfois des millions de personnes protégées au détriment de la *gestion démocratique à échelle humaine* encore en place au sein de la Mutuelle NUOMA. Vos élus CFE-CGC vous proposent de continuer à défendre, par une participation active au sein de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration, les valeurs de solidarité et de proximité auxquelles nous sommes et avons toujours été, tout comme vous, attachés.*



<https://kyndryl.sharepoint.com/sites/cfe-cgc-kyndryl>

<https://www.cfecgc-kyndryl.fr>

Nous contacter :

Enfin, face aussi au constat d'une attrition naturelle de ses adhérents et malgré la croissance externe par fusion avec MMEI et par les offres communales et associatives et TNS (Travailleurs Non Salariés), la Mutuelle NUOMA se doit d'agir efficacement pour garantir son existence et se développer.

Vos élus sur la liste CFE-CGC ont ainsi défendu et obtenu :

>>>Une préservation de votre pouvoir d'achat

- En **limitant les augmentations** annuelles de cotisations en dessous de ce que l'on peut constater dans les autres mutuelles,
- En **améliorant les prestations** de certaines offres (confort/sérénité) tout en limitant les cotisations,

>>>Des actions visant à assurer la pérennité de la mutuelle

- En accélérant le **programme de développement**, avec le développement des offres communales et associatives,
- En mettant en place des moyens humains et matériels pour **absorber la fusion MMEI-IBAMEO**
- **En maintenant l'équilibre financier** par l'adaptation et restructuration réglementaire de **nos offres tout en les gardant attractives et évolutives**,

>>>La qualité et la diversité du service qui vous est rendu par la mutuelle

- En mettant en place des services **innovants et d'avenir**.

Grâce à leur ancrage au sein de la Mutualité et du monde syndical, **vos élus CFE-CGC s'engagent à :**

>>>>Garantir les valeurs historiques de la mutuelle

- Respect des grands axes d'une mutuelle sociale et solidaire

>>>>Participer activement au maintien d'une gouvernance transparente et engagée

- Maintenir une mutuelle humaine où administrateurs et délégués sont aisément accessibles
- Apporter une information claire et détaillée des garanties proposées ainsi que sur la gestion de la mutuelle

>>>>Veiller à la qualité du service rendu aux adhérents

- Améliorer les conseils face à des situations délicates et accroître l'accompagnement en matière de prévention
- Généraliser le tiers payant vers toutes les prestations possibles
- Améliorer la réactivité, les communications, les services vers les adhérents
- Adapter le secteur médico-social aux besoins évolutifs

>>>>Préserver le pouvoir d'achat des adhérents

- Harmoniser les prestations et les tarifications dans l'objectif d'une réduction relative des cotisations
- Réduire le reste à charge des adhérents par un élargissement des réseaux de prestataires
- Diminuer les frais de fonctionnement avec un objectif à 12% sans pénaliser la qualité du service rendu en maintenant un haut niveau de compétences internes pour éviter la disparition totale des fonctions clés de la mutuelle déléguées à des prestataires et assurer ainsi son dynamisme pérenne.
- Mettre en place pour les retraités un système de fidélisation en fonction de l'ancienneté d'adhésion à la mutuelle pendant la période d'activité.

>>>>Supporter les actions permettant de garantir la pérennité de la mutuelle

- Apporter un support clair et participer sans ambiguïté à la démarche de développement en lui accordant les moyens nécessaires, seule possibilité de continuer à garantir des offres équilibrées.
- Continuer à assurer une gestion rigoureuse et optimiser les produits financiers pour équilibrer nos résultats
- Participation à l'UMG et instances AEMA(AESIO-MACIF)



<https://kyndryl.sharepoint.com/sites/cfe-cgc-kyndryl>

<https://www.cfecgc-kyndryl.fr>

Nous contacter :